

## Léguer le capital de sa police d'assurance vie : un geste philanthropique avantageux

*En modifiant le bénéficiaire de sa police d'assurance vie en faveur de l'Université Laval, Simon Langlois aide les futurs sociologues à terminer leurs études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.*

En plus d'observer les phénomènes sociaux de façon remarquable, Simon Langlois a, tout au long de sa fructueuse carrière de professeur et de directeur du Département de sociologie de l'Université Laval, formé plusieurs centaines d'étudiants qui, à leur tour, contribuent à une meilleure compréhension de notre société. À la retraite depuis 2015, il continue d'œuvrer dans le domaine, notamment par l'entremise de son blogue sur le magazine des diplômés Contact. À travers ce média, il expose les savoirs des sciences sociales qui projettent un éclairage sur les mutations de notre société, les facteurs qui les expliquent et les défis qu'elles posent. Mais il a trouvé une autre façon de faire avancer ce champ d'études : le don planifié.

Au printemps 2017, Simon Langlois a désigné La Fondation de l'Université Laval comme bénéficiaire d'une police d'assurance vie qu'il avait souscrite en 1985. « À l'époque, je voulais éviter que mon éventuel décès devienne un fardeau pour ma jeune famille. Aujourd'hui, mes enfants sont adultes et établis, ma réalité est différente et cette police a perdu son utilité », évoque-t-il.

### Un fonds à mon nom

Simon Langlois a créé le *Fonds de bourses Simon-Langlois en sociologie*. « Un fonds à mon nom me permet de laisser une trace dans une institution dans laquelle je me suis investi et que j'ai contribué à développer. » Et pourquoi ne pas donner à son fonds dès maintenant? Il s'y engage aussi, désireux de connaître son premier boursier.



*Pour Simon Langlois, le don planifié est une excellente façon, au moment de disposer de ses biens, de reconnaître une institution ou une cause qui est chère à nos yeux et, la sienne, c'est l'éducation.*

---

**« J'espère que mon geste incitera d'autres personnes à faire la même chose. »**

---

Comme professeur et directeur de département, il a été à maintes reprises témoin d'étudiants qui, malgré les bourses et l'aide reçue de leurs parents, étaient dans le besoin. « J'ai souvent remarqué que les étudiants voyaient leur bourse s'épuiser avant même qu'ils aient achevé leur mémoire. Le travail de recherche est souvent plus long que prévu. À ce niveau d'études, plusieurs personnes sont en âge de se marier et d'avoir des enfants, ce qui occasionne plus de responsabilités. »

(Suite page 4)

## Offrir le meilleur à ceux et celles qui nous succéderont

Le don planifié séduit de plus en plus de personnes soucieuses de transmettre en héritage l'expression de leurs valeurs. À l'Université Laval, se développent des projets porteurs pour la société qui sont directement liés aux idéaux de ses citoyens.

Le programme *Pérennia* soutient la vision de développement de l'Université Laval. En y adhérant, nous contribuons à perpétuer le savoir. Cela démontre notre volonté d'offrir le meilleur à ceux et celles qui nous succéderont.

Un nombre croissant de gens considèrent un don planifié à l'Université Laval comme un projet familial, avec l'objectif commun de contribuer à soutenir la relève en recherche, en enseignement ou en création.

Et si notre ultime action à tous était de faire tourner la roue de la vie et de permettre à la génération suivante de façonner le monde de demain? Animée par une culture de l'exigence, un esprit d'innovation et la recherche de l'excellence, et avec les quelque 46 000 étudiants qu'elle forme chaque année, l'Université Laval peut vous aider à réaliser votre rêve.

Je vous invite à découvrir, à travers ce bulletin, les histoires inspirantes d'hommes et de femmes qui ont choisi de faire un don planifié en faveur de la première université francophone en



Mme Sophie D'Amours, rectrice de l'Université Laval

Amérique, une institution qui a su s'adapter au fil des siècles pour demeurer un puissant moteur de progrès social. Une institution qui permet de perpétuer le savoir.

# Donner au suivant

La capsule philanthropique réunit des personnes reliées par l'idée de donner au suivant. La philanthropie fait naître des rencontres inattendues sur le plan humain. Le don de l'un est appelé à influencer la route professionnelle et, quelquefois, personnelle de l'autre.

## REDONNER À LA SOCIÉTÉ ET À NOTRE ALMA MATER

SIMON MÉLANÇON ET MARIE-ÈVE DUBOIS / Géographes à l'emploi du Directeur général des élections du Québec

« Nous sommes passionnés par la géographie et la démocratie et, avec cette bourse, nous souhaitons redonner à la société et à notre alma mater. Nous avons eu l'idée de créer la Bourse Fernand-Grenier en géographie humaine de l'Université Laval, offerte à un étudiant diplômé depuis 2017. La bourse fait référence à M. Fernand Grenier, un géographe qui fut professeur, directeur et doyen à l'Université Laval. Sous la désignation de Jean Lesage en 1961, M. Grenier a également présidé un comité d'experts qui a recommandé d'importantes réformes en matière de délimitation des circonscriptions électorales. Il est donc un bâtisseur à la fois de la géographie et de la démocratie québécoise. »



## UN INCITATIF À POURSUIVRE MES EFFORTS

MATHIEU ST-PIERRE / Candidat à la maîtrise en sciences géographiques avec mémoire

« Recevoir une bourse est un privilège et un honneur. Recevoir celle commémorant le travail de M. Fernand Grenier, un homme très important dans mon domaine d'études, a été bénéfique non seulement du point de vue financier, mais aussi sur les plans psychologique et émotionnel. C'est une reconnaissance pour mon travail acharné et un incitatif à poursuivre mes efforts dans tout ce que j'entreprends. »

## CHRONIQUE FINANCIÈRE

### Le don par assurance vie

# Un effet multiplicateur, non imposable!

**Un don est dit planifié lorsqu'il est majeur et prévu, en lien avec les objectifs personnels du donateur et sa situation familiale et financière.**

Il existe plusieurs façons de faire un don planifié. Un don par assurance vie est profitable car il peut s'intégrer au processus de planification financière du donateur. Il s'agit en fait d'une forme d'abri fiscal pur qui permet de tirer profit d'un effet multiplicateur, également non imposable. S'il faut, par exemple, 30 000 \$ pour autofinancer une police dont le capital-décès est de 100 000 \$, un excédent de 70 000 \$ non imposable sera donc généré. En tenant seulement compte du crédit pour dons de 50 000 \$ qui découle d'un don de 100 000 \$, on constate que l'effort du donateur est minime pour donner 100 000 \$ (crédit de 50 000 \$ par rapport à des primes de 30 000 \$). Cette stratégie est

encore plus intéressante si la police est souscrite par l'entremise d'une société de gestion. Des nuances doivent bien sûr être apportées, comme par exemple la valeur actualisée, l'âge et la santé, mais le grand principe demeure. Ainsi, l'effet levier de l'assurance vie permet de faire un don substantiel pour une fraction du montant du don.

Il est évidemment possible de donner un montant beaucoup plus important, par exemple 1 M\$ dans le cadre du programme « Les Cent-Associés ». Pour un tel objectif, le donateur n'aurait qu'à utiliser un multiplicateur de dix de l'exemple mentionné précédemment pour obtenir un aperçu du coût de son don. Il existe quelques façons d'utiliser l'assurance vie. Le don peut être fait au décès du donateur, lorsqu'un impôt important est payable à ce moment. Une autre approche intéressante

permet un don immédiat en espèce et une reconstitution totale ou partielle du patrimoine de la famille. Le donateur peut ainsi constater l'effet de ses dons de son vivant, et c'est à son décès que la famille récupère une partie ou la totalité des sommes versées par le véhicule de l'assurance vie. La police est alors financée par l'entremise des crédits pour dons.

Par exemple, avec un don en espèce de 100 000 \$ par année pendant dix ans, l'allégement fiscal annuel de 50 000 \$ qui en découle permettra d'autofinancer une police dont le capital-décès sera supérieur à 1 M\$. C'est d'autant plus intéressant si l'impôt est surtout payable du vivant du donateur.

L'assurance vie peut aussi être souscrite en nommant un organisme de bienfaisance comme titulaire et bénéficiaire. Ce sont les

## Redonner à son alma mater

# Un donateur, quatre facultés et sept bourses!

**Journaliste scientifique reconnu, Jean-Marc Carpentier crée un fonds de bourses pour aider les jeunes de sa région natale, Portneuf, à étudier dans les domaines de la science, du génie, de la terre, de la forêt et de la communication scientifique.**

L'attachement à Portneuf et à son alma mater ainsi que sa conviction intime qu'il est important, pour toute société, de développer une culture scientifique, ont guidé Jean-Marc Carpentier dans la définition de son projet philanthropique. Diplômé de physique (1974) et de journalisme (1976), il encourage les jeunes Portneuvois à étudier en sciences. « Je crois sincèrement, explique-t-il, que la société d'aujourd'hui a plus que jamais besoin de gens dotés d'une bonne formation en sciences et même de citoyens mieux outillés pour poser un regard scientifique sur le monde. Ceci est essentiel au progrès de notre société! »

La Fondation de l'Université Laval s'est rapidement imposée comme un véhicule de choix pour le projet du donateur. « L'Université Laval a été très importante pour moi et pour les autres membres de ma famille, ajoute-t-il.

Nous sommes sept frères et sœurs à en être diplômés, en plus de ma mère, qui a obtenu son baccalauréat à 70 ans. »

**« La société d'aujourd'hui a plus que jamais besoin de gens dotés d'une bonne formation en sciences. »**

### Des racines profondes

Par son geste, Jean-Marc Carpentier voulait rendre hommage à sa famille et à sa région. Né à Pont-Rouge, il est issu d'une lignée directe de huit générations d'agriculteurs qui se sont succédé depuis Claude Carpentier, un des tout premiers colons à s'installer à Neuville, vers 1670. « Mes parents ont toujours été très fiers de leur appartenance au monde agricole. Il était donc naturel, explique-t-il, d'inclure aussi les secteurs de l'agriculture et de la foresterie dans ce programme de bourses. »

En plus des bourses prévues à la Faculté des sciences et de génie, de celles à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation et

(Suite page 4)



La rectrice de l'Université Laval, Mme Sophie D'Amours, en compagnie de M. Jean-Marc Carpentier qui a reçu le titre de grand officier du Cercle de la rectrice le 17 octobre dernier, lors de la Soirée des grands donateurs de La Fondation de l'Université Laval.

paiements des primes annuelles qui donnent droit au crédit pour dons. Cette situation s'applique lorsque l'impôt survient surtout du vivant du donateur. Il est également possible d'effectuer un don à partir d'une police existante, ce qui permet d'obtenir un allègement fiscal immédiat tout en évitant d'abandonner une police.

**ERIC BRASSARD, CPA, CA, ASSOCIÉ**

Pl. Fin., conseiller en placement

**JEAN-RAYMOND CASTELLI, AVOCAT, ASSOCIÉ**

Brassard Goulet Yargeau | Services financiers intégrés

**A**

**B**

### Tableau synthèse des stratégies présentées Don effectué personnellement (valeur actualisée)

Stratégies	Don testamentaire (legs)	Assurance vie (don égal au capital-décès)	Assurance vie (don égal aux primes)	Don en espèce et reconstitution du patrimoine par assurance vie
Montant du don	100 000 \$	406 000 \$	406 000 \$	100 000 \$
Déboursement pour le don	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Moment du déboursé	Au décès	10 ans x 10 000 \$ à court terme	10 ans x 10 000 \$ à court terme	10 ans x 10 000 \$ à court terme
Valeur actualisée du don	48 000 \$	194 000 \$	194 000 \$	90 000 \$
Valeur actualisée des déboursés	48 000 \$	90 000 \$	90 000 \$	90 000 \$
Allègements fiscaux	(24 000) \$	(97 000) \$	(45 000) \$	(45 000) \$
Total des primes de remplacement	- \$	- \$	- \$	45 000 \$
Capital-décès d'assurance vie pour reconstitution du patrimoine	- \$	- \$	- \$	(93 000) \$
<b>Coût net du don (actualisé)</b>	<b>24 000 \$</b>	<b>(7 000) \$</b>	<b>45 000 \$</b>	<b>(3 000) \$</b>
	<b>50,00 %</b>	<b>0,00 %</b>	<b>23,20 %</b>	<b>0,00 %</b>

Hypothèse : âge actuel: 60 ans, taux d'actualisation de 5 %, espérance de vie utilisée: 91 ans

**A**

Le scénario **A** est avantageux pour un donateur qui prévoit devoir payer de l'impôt à son décès. En outre, les allègements fiscaux sont particulièrement élevés. Le coût net du don est fort avantageux.

**B**

Le scénario **B** pourrait permettre au donateur d'obtenir des avantages fiscaux de son vivant mais aussi à son décès. Le coût net du don demeure toujours intéressant.

## Reconnaître une cause

Ayant dirigé une soixantaine de maîtrises et de doctorats, Simon Langlois est bien positionné pour soutenir que l'enseignement supérieur n'est pas assez valorisé en philanthropie et que le financement public, bien qu'indispensable, ne peut combler tous les besoins. « C'est dans les universités qu'est formée notre relève, celle qui trouvera des solutions aux enjeux de la société de demain. » Pour Simon Langlois, le don planifié est une excellente façon, au moment de disposer de ses biens, de reconnaître une institution ou une cause qui est chère à nos yeux et, la sienne, c'est l'éducation.

## Planifier, ça rapporte!

On sait que les dons planifiés sont parfois plus importants que ceux que les gens ont la possibilité de faire de leur vivant, en termes de valeur. C'est aussi un moyen simple et avantageux de constituer un fonds et changer le bénéficiaire de sa police d'assurance vie. « Si beaucoup de gens choisissent cette option, au fil des années, les universités auront des entrées de fonds importantes, avance M. Langlois. Je pense que l'héritage doit aussi être partagé en dehors de la famille puisque nous avons tous profité de l'institution qu'est l'Université ».



à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Jean-Marc Carpentier élargit son don vers le journalisme, domaine qui a joué un rôle important dans sa vie.

En 1974, Jean-Marc Carpentier obtient un poste d'attaché à l'information à l'Université Laval, son premier employeur. Sa mission : faire connaître les recherches menées à l'université et appuyer les chercheurs dans leurs activités de communication. En 1977, il devient journaliste scientifique à Radio-Canada, ce qui lui permet de visiter les meilleurs laboratoires et d'interviewer de grands chercheurs, voire des prix Nobel. Tenir la population informée des avancées scientifiques avec la rigueur intellectuelle qui s'impose est plus que jamais d'actualité dans un monde où démêler le vrai du faux devient un défi. Soutenir la communication scientifique va de soi pour Jean-Marc Carpentier et est porteur pour l'avenir.

Le *Fonds de bourses d'aide à la réussite Jean-Marc Carpentier* est constitué d'un capital de 500 000 \$ provenant d'un don d'actions qui a été effectué à La Fondation de l'Université Laval. Les étudiant(e)s admissibles peuvent faire une demande d'aide financière en consultant le site du Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF) de l'Université Laval à l'adresse suivante : [bbaf.ulaval.ca/](http://bbaf.ulaval.ca/).

## Fonds de bourses d'aide à la réussite Jean-Marc-Carpentier

### 25 000 \$ répartis en 7 bourses pour l'année 2017-18

- 3 bourses de **4000 \$** pour la Faculté des sciences et de génie;
- 1 bourse de **4000 \$** pour la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation;
- 1 bourse de **4000 \$** pour la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique;
- 2 bourses pour la Faculté des lettres et des sciences humaines.
  - Programme de certificat en journalisme : **4000 \$**;
  - Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en journalisme et communication scientifiques : **1000 \$**.

# LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque vous donnez directement à une fondation des actions cotées en bourses, le gain en capital est non-imposable, ce qui vous permet de faire un don à moindre coût. Les titres peuvent aussi être donnés par une société de gestion. Un montant équivalent au gain en capital vient alors se verser dans le compte de dividende en capital (CDC). L'actionnaire bénéficie alors d'une somme équivalente à ce gain libre d'impôt.

## VOUS AUSSI VOUS POUVEZ LAISSER VOTRE MARQUE! UN APPEL SUFFIT.



### Marc Deschênes

Directeur du programme de dons planifiés *Pérennia*  
La Fondation de l'Université Laval  
2325, rue de l'Université  
Québec (Québec) G1V 0A6  
418 656-2131, poste 6985  
[marc.deschenes@ful.ulaval.ca](mailto:marc.deschenes@ful.ulaval.ca)

Le bulletin *Pérennia* est publié à l'intention de la communauté universitaire, des diplômés et des amis de l'Université Laval. Les informations contenues dans ce bulletin ont été recueillies et traitées avec le plus de précision possible. Elles ont pour but de vous présenter des informations générales et non des conseils juridiques ou fiscaux. Elles ne sauraient remplacer les recommandations de votre conseiller financier et de votre conseiller juridique. Les collaborations extérieures dans le présent bulletin, qu'elles soient spontanées ou sollicitées, n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Rédaction : Catherine Gagné et Marc Deschênes. Ont collaboré à ce numéro : Éric Brassard et M<sup>e</sup> Jean-Raymond Castelli.



UNIVERSITÉ  
LAVAL

La Fondation  
Développement et relations  
avec les diplômés